

HISTOIRE
CONTEMPORAINE
DE STRASBOURG ET DE L'ALSACE

PAR

CHARLES STÆHLING

Ancien Membre
du Conseil municipal et de la Chambre de commerce de Strasbourg

DEUXIÈME PARTIE

1853-1872

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

1887

—
Tous droits réservés



AVANT-PROPOS.

Ce second volume fait suite à mon Histoire de Strasbourg et de l'Alsace, de 1830-1852. Je m'arrête à la date fatale du 1^{er} octobre 1872, dernier jour fixé par le traité de Francfort pour l'option. Des plumes mieux exercées ont décrit les événements que longtemps encore on appellera, en France, l'année terrible. De nombreuses brochures ont été publiées sur le bombardement de Strasbourg, sur la capitulation et sur les jours sombres qui l'ont suivie ; mais ces documents épars, souvent s'égarerent. Les réunir et transmettre ainsi à nos arrière-petits-fils un récit fidèle de cette époque tristement mémorable, tel est le but principal de ce second volume.

Si, comme précédemment, je dépasse parfois l'horizon limité de notre province, c'est que les événements relatés, qu'ils aient eu lieu en Crimée ou au Mexique, que ce soient les batailles de Solferino ou de Sadowa, ont été cause, au moins indirectement, de la catastrophe de 1870 et des maux qui ont fondu sur Strasbourg par le bombardement, et sur l'Alsace entière par sa séparation violente de la France.

Mais notre patrie restreinte n'a pas été la seule victime. L'Europe entière est frappée. L'effet moral de cinquante années de paix se trouve anéanti. La haine entre les nations qui allait

s'éteindre est ravivée, et vers la fin de ce XIX^e siècle, si fécond en magnifiques inventions tendant à rapprocher les peuples, le vieux monde offre l'écoeuvrant spectacle de millions d'hommes exercés journallement à s'entr'égorguer. Si cet état de choses est dû en partie à l'Allemagne par l'idée qu'elle a eue d'enlever à la France l'Alsace-Lorraine et de créer ainsi une pomme de discorde entre les deux grandes nations, il faut cependant en attribuer la cause principale à la race des Bonaparte et aux actes de violence et d'iniquité qu'elle a fait trop longtemps prévaloir ; aussi n'ai-je pas cru pouvoir assez souvent signaler l'influence funeste de cette famille.

Les magnifiques conquêtes de 1789 ont été en partie anéanties par le génie malfaisant du premier Bonaparte, et au nom seul de Napoléon III la haine contre l'Erbsfeind s'est réveillée chez nos voisins. La déclaration de guerre de 1870 n'a que trop prouvé le bien-fondé des appréhensions de l'Allemagne. Mais, après ses victoires, celle-ci s'est également laissée aller trop loin. La République, consciente de la leçon que la France impérialiste avait méritée, aurait oublié et les milliards et les batailles perdues ; elle n'oubliera pas les provinces qui lui ont été enlevées.

L'Alsace-Lorraine est devenue la pomme de discorde qui, seule, est la cause de la situation anormale de l'Europe entière. Les convoitises russes, anglaises, italiennes, etc., ne peuvent se produire qu'à l'ombre de la mésintelligence entre l'Allemagne et la France. Ces deux puissances d'accord, la paix de l'Europe ne pourrait plus être sérieusement troublée.

Si l'on considère que les États-Unis d'Amérique n'ont que

25,000 soldats pour un territoire presque aussi vaste que celui de l'Europe, et que cette dernière en a continuellement 5 millions sous les armes, on se demande, avec anxiété, où cela peut définitivement aboutir. Le résultat immédiat d'un pareil état de choses est facile à prévoir. La prospérité du Nouveau-Monde se développera dans des proportions colossales, tandis que celle de la vieille Europe ira en décroissant! Que ne pourrait faire l'Allemagne si une paix réelle l'unissait à la France? Concentrer ses forces sur la marine, favoriser l'émigration au lieu de l'enrayer pour avoir des soldats et, par les fonds qu'une entente avec la France lui procurerait, faciliter au trop-plein de sa population la fondation de colonies lointaines qui assureraient des débouchés nouveaux à l'industrie et au commerce de la métropole. Bref, l'Allemagne, étant donnée la disposition de ses habitants à l'émigration, serait bientôt une puissance immense! Elle aurait trouvé l'unique solution raisonnable de la question sociale.

L'union des flottes allemande, française, américaine et des États secondaires, mettrait un terme à cette prépondérance écrasante de l'Angleterre que les guerres ruineuses dont, depuis des siècles, le continent européen est le théâtre, lui ont permis d'acquérir, en même temps que ses colossales richesses.

Mais la funeste idée de l'Allemagne de reprendre l'Alsace et la Lorraine après leur réunion deux fois séculaire avec la France a créé ce malaise général qui, si on le laisse durer, pourra avoir pour l'Allemagne elle-même des conséquences dont nul encore ne peut prévoir la gravité.

Strasbourg, février 1887.

C. S.

ERRATA

Page 10, ligne 14	lisez : fût consultée
— 49, note (1) 5	— se souvenait plus
— — 7	— avait été fait à Paris
— 84, ligne 13	— il eût pompeusement
— 108, — 29	— de Heeckeren
— 163, note (3) 1	— aujourd'hui
— 249, ligne 29	— doit avoir dit plus tard
— 291, — 30	— adjoints
— 374, — 11	— par son fils aîné,
— 422 à 424	— Aufsetz au lieu de Aufsess

HISTOIRE CONTEMPORAINE

DE

STRASBOURG ET DE L'ALSACE

(1853-1872)

1853

SOMMAIRE

Première année de l'Empire. Mariage de Napoléon III. — Rôle prépondérant de la police; rigueurs contre la presse en France, — en Allemagne. — Pression exercée sur la Suisse. — Réformes économiques; création de cités ouvrières à Mulhouse. — Chemin de fer direct de Paris à Mulhouse. — Appel du préfet West pour l'érection d'un monument à Lézay-Marnésia à Strasbourg; percement de rues; M. Haussmann à Paris, M. Coulaux à Strasbourg; emprunt municipal de 1,200,000 fr. — Le général Reibell remplace M. Waldner de Freundstein dans le commandement de la 6^e division militaire. — Mort de Haynau, jugement porté sur lui par M. Neffzer. — La danse des tables. — Commencement de la guerre de Crimée.

C'est une triste histoire que celle de l'Alsace à partir de 1853. Il est vrai que, sauf en 1870, la prospérité matérielle de notre province eut peu à souffrir pendant le règne de Napoléon III; les premières années furent, au contraire, relativement favorables au commerce et à l'industrie. Les manufacturiers avaient obtenu ce *lendemain* demandé par

M. Isaac Kœchlin, de Willer, à Louis Napoléon lors de son voyage en Alsace en août 1850 (1). Mais il n'en fut pas de même de la vie politique.

Sous ce rapport, depuis le 2 décembre, la France se trouvait plongée dans un état de marasme dont elle ne se réveilla complètement qu'au bruit du canon prussien, en 1870.

Le Haut et le Bas-Rhin n'étaient pas mieux partagés que les autres départements. Les maires, les conseils municipaux républicains avaient été ou révoqués ou suspendus ; les journaux avancés supprimés et le reste de la presse baillonnée. De nombreux commissariats de police furent créés, et dans le mécanisme administratif la police eut certainement, à cette époque, le rôle prépondérant.

En janvier 1853, les journaux annoncèrent le mariage de Napoléon III avec M^{lle} de Montijo, comtesse de Téba. La cérémonie fut célébrée le 30 janvier 1853. A cette occasion, le maire de Strasbourg, M. Coulaux, fit afficher une proclamation, où il disait entre autres :

« La capitale voit célébrer aujourd'hui une solennité
« qui classera le 30 janvier 1853 parmi les beaux jours
« de l'histoire nationale. La ville de Strasbourg prendra
« sa part de l'allégresse que cet heureux événement ré-
« pand sur la France entière, etc., etc. »

Naturellement les édifices publics furent pavoisés et illuminés ; mais d'allégresse, aucune trace. Le guet-apens du 2 décembre était de trop fraîche date, l'air trop chargé d'arbitraire. Huit jours à peine après ces fêtes, le 6 février, de nombreuses arrestations de membres du parti légitimiste eurent lieu à Paris. En Alsace, ce furent les républicains que l'on traqua. Les légitimistes n'étaient

(1) Voir mon *Histoire de Strasbourg et de l'Alsace de 1830-1852*, page 370.

pas à craindre et le parti clérical s'était complètement rallié à l'Empire. A Strasbourg, l'évêque M^{sr} Raess, le préfet M. West et le maire, M. Coulaux, marchaient la main dans la main. Leur fanatisme impérialiste-clérical fut encore excité, si besoin en avait été, par le journal de la préfecture, *l'Alsacien*, rédigé par le sieur Ed. Huder(1). Ce furent eux qui évoquèrent, comme on le verra plus loin, l'affaire dite de Saint-Thomas et qui ainsi soulevèrent les passions religieuses dans nos départements du Rhin, d'ordinaire si paisibles en cette matière. L'occasion paraissait favorable ; le Gouvernement, fidèle au vieil adage : « *le trône s'appuyant sur l'autel* », flatta de toutes les manières le clergé. Un décret du 10 janvier 1853 conféra la décoration de la Légion d'honneur à M^{sr} Raess, et le *Courrier du Bas-Rhin*, bien qu'il connût le caractère du personnage, lui dédia un article élogieux, finissant par ces mots :

« M^{sr} Raess se distingue par un esprit de charité et de bienveillance apostolique auquel l'Alsace entière « s'empresse de rendre hommage. »

Encouragée comme elle l'était, la réaction régnait en maîtresse absolue. Les maires prenaient les arrêtés les plus vexatoires, toujours sûrs d'obtenir l'approbation de l'autorité supérieure.

Pour empêcher les manifestations de l'opinion républicaine, même aux enterrements, le ministre de la police, M. de Maupas, enjoignit aux préfets « de prévenir ces « manifestations, en empêchant une trop grande réunion « à la maison mortuaire, de dissiper toute réunion qui « aurait le caractère d'un attroupement, d'empêcher l'en-

(1) Ancien notaire, frère du capitaine en retraite Huder, mort à Strasbourg en 1884. Ce dernier était aussi libéral que l'ex-notaire était réactionnaire.

« trée au cimetièrè d'un trop *grand nombre* de personnes
« et d'*interdire toute espèce de discours* » (1).

Dans d'autres pays de l'Europe, la réaction fut encore plus grande. En Allemagne, elle battait en brèche les lois dont l'origine avait le tort de dater de 1848 et elle n'épargna ni les hommes ni les institutions trop populaires. Les saisies de journaux, les procès de presse s'y succédèrent avec rapidité ; le savant professeur de Heidelberg, M. Gervinus, fut condamné à deux mois de prison pour la publication de son *Introduction à l'Histoire du XIX^e siècle* (2).

L'Autriche demanda impérieusement à la Suisse d'expulser les patriotes italiens qui avaient trouvé un refuge dans ce pays ; en outre, elle exigea la rentrée sur le territoire suisse, ou tout au moins une forte pension, pour les capucins renvoyés du Tessin. Mais, le Conseil fédéral n'obtempéra pas à ces injonctions et l'affaire n'eut pas d'autres suites. Enfin, chez nous, on essaya de traquer les réfugiés allemands, venus en Alsace pour se soustraire aux poursuites et aux condamnations prononcées contre eux après les événements de 1848 et de 1849. Plusieurs partirent pour l'Amérique ; d'autres ne furent pas inquiétés, grâce aux démarches des familles qui leur avaient accordé l'hospitalité. Ils restèrent, pour ainsi dire, citoyens de Strasbourg jusqu'en 1870. Après Sedan, ils

(1) Circulaire du 15 mars 1853 aux préfets.

(2) *Einleitung in die Geschichte des neunzehnten Jahrhunderts* von G. G. Gervinus. Leipzig, Verlag von Engelmann, 1853. Gervinus était né à Darmstadt le 20 mai 1804. Il est mort à Heidelberg le 18 mars 1871. Ce fut un des meilleurs patriotes de l'Allemagne. En 1848, il fit partie du Parlement convoqué à Francfort et quand, après 1849, la réaction régna en maîtresse absolue, il resta fidèle à ses principes libéraux ; c'est là probablement ce qui lui valut sa condamnation.

n'eurent pas honte de montrer la plus noire ingratitude en se tournant contre leurs anciens bienfaiteurs.

Bien que l'avènement de Napoléon III eût fait renaître les insinuations perfides à l'égard de la France dans quelques journaux gallophobes de l'Allemagne, la *Gazette d'Augsbourg*, par exemple, et la *Nouvelle Gazette de Prusse*, — organes d'un parti qui ne rêvait rien moins qu'une croisade contre ce qu'il appelait les principes français, — les deux nations continuèrent à rester en très bons termes, au point qu'un comité, formé à Weimar pour l'érection, dans cette ville, de monuments en l'honneur de Schiller, de Goethe et de Wieland, après avoir invité toute l'Allemagne à souscrire, n'hésita pas à faire un appel à quelques pays étrangers, parmi lesquels figuraient la France, l'Angleterre, la Suisse et les États-Unis (1).

Pour éloigner les esprits de la politique, on souleva les questions économiques. En matière de douane, Napoléon III était libéral. Un décret du 14 septembre 1853 réduisit les droits de divers articles ; celui sur les bœufs fut abaissé de 55 fr. à 3 fr. par tête (plus tard, il fut même réduit à 25 centimes), celui de la viande salée de 33 fr. à 10 fr. les 100 kilogrammes.

M. Jean Dollfus, l'infatigable champion pour la levée des prohibitions, soumit à la *Société industrielle* de Mulhouse des propositions relatives à certaines réformes dans le système douanier, mais, après une longue discussion, la Société, par 41 voix contre 14, passa à l'ordre du jour sans se prononcer sur le fond (2).

M. Dollfus fut plus heureux dans la question des cités ouvrières dont la création est due, en grande partie,

(1) *Courrier du Bas-Rhin* du 3 juillet 1853.

(2) Extrait du procès-verbal de la séance du 19 janvier 1853.

à son énergique initiative. Déjà, dans la séance du 24 septembre 1851, M. Jean Zuber avait appelé l'attention de la *Société industrielle* sur les cités ouvrières créées en Angleterre, et, à la séance du 30 juin 1852, le docteur Pénot, dans un rapport lu à la même *Société*, avait émis le vœu de voir quelques citoyens généreux se réunir pour élever à leurs risques des maisons modèles. Enfin, au mois de mai 1853, M. Jean Dollfus adressa un appel à plusieurs manufacturiers et, le 10 juin suivant, la *Société mulhousienne des cités ouvrières* était créée (1).

Le Gouvernement, de son côté, poussa vivement la question des intérêts matériels. Un décret du 18 août 1853 organisa sur des bases nouvelles la caisse des retraites de la vieillesse. Une exposition universelle fut décidée pour 1855 et immédiatement l'on commença la construction du palais, qui existe encore aux Champs-Élysées. On agita même, à cette époque déjà, la création d'un canal à travers l'isthme de Darien (Panama). Le 29 mars 1853, Napoléon III donna audience à la députation d'une compagnie anglaise, pour la jonction des océans Atlantique et Pacifique. L'empereur répondit qu'il appréciait, depuis longtemps, la réunion des deux mers et que, lors de son séjour en Angleterre, il avait tâché d'attirer sur ce sujet l'attention des hommes de science, etc.

Ce projet n'eut pas de suites alors, sans doute parce que des événements d'une nature très grave venaient de surgir.

Sous prétexte de conseiller à la Porte la modération envers ses sujets chrétiens, le czar Nicolas avait envoyé le prince Menchikoff en mission à Constantinople. L'ambassadeur russe y arriva le 28 février 1853.

(1) *Courrier du Bas-Rhin* du 4 août 1853.

Le 2 mars, il se rendit à la Porte, en simple habit et non en uniforme, suivant le cérémonial d'usage. Il parla sur un ton si dédaigneux et fit connaître les exigences de son maître, le czar, avec tant d'arrogance, que la Porte invoqua immédiatement la protection de l'Angleterre et de la France. Tels furent les préludes de la guerre de Crimée.

En Alsace, une vigoureuse impulsion fut donnée à la construction de nouveaux chemins de fer. La Compagnie de Paris à Strasbourg, qui prit à cette époque le nom de *Compagnie des chemins de fer de l'Est*, avait obtenu la concession de la ligne de Mulhouse et cette ville allait être reliée bientôt à Paris par une voie directe. Dans le Bas-Rhin, une enquête fut ouverte pour le chemin de Wissembourg, auquel se souderait celui de Niederbrunn, et une commission fut nommée pour faire procéder aux études préliminaires d'un chemin de fer de Strasbourg à Barr, à Rothau et à Wasselonne.

Mais ce fut surtout la légende napoléonienne que l'administration s'efforçait de faire revivre. Le préfet du Bas-Rhin, M. West, adressa, en novembre 1853, une circulaire aux maires du département pour les inviter à ouvrir des souscriptions à l'effet d'élever un monument à M. Lézay-Marnésia, ancien préfet du département du Bas-Rhin. « Élever ce monument, dit, entre autres, la circulaire, c'est nous rattacher à ce qu'il y eut de grand, de beau, de patriotique dans l'administration de l'ère impériale, etc., etc. »

Il est vrai que Lézay-Marnésia avait laissé dans notre département d'excellents souvenirs. Dans la *Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin* (séance du 26 décembre 1848), M. Louis Spach, archiviste du département, membre de ladite Société, avait fait ressortir l'influence

de Lézay-Marnésia (1) sur l'agriculture du Bas-Rhin. Si M. West s'était borné à des manifestations de ce genre, il n'y aurait eu rien à dire. Mais, on s'ingénia à écarter tout ce qui datait de la République et de la monarchie de Juillet. Partout, on mit des N ou des aigles. Entre autres, deux immenses aigles, en pierre, furent érigés sur la porte des Pêcheurs, disparue aujourd'hui, par suite de l'agrandissement de la ville.

Dans le Haut-Rhin, le nouveau préfet, M. de Cambacérès, adressa, en décembre 1853, aux maires du département, une circulaire pour réclamer leur concours en vue d'assurer la sécurité et d'augmenter l'aisance du dé-

(1) *Lézay-Marnésia*. Discours par M. Louis Spach, Strasbourg, imprimerie F. C. Heitz, 1848.

Voici quelques fragments de son remarquable discours : « Lézay-Marnésia fut nommé au poste de préfet du Bas-Rhin en mars 1810. A peine installé à Strasbourg, une circonstance toute spéciale amena sous ses yeux l'élite de la population rurale et lui inspira pour elle un intérêt passionné, qui n'a fait que grandir jusqu'au jour de sa mort précoce.

La fiancée de Napoléon, l'archiduchesse Marie-Louise, allait traverser Strasbourg ; on eut l'idée de lui montrer les métiers strasbourgeois, avec leurs attributs, et les habitants des campagnes dans leur costume traditionnel.

Le défilé de ce cortège eut lieu par la terrasse du château. Les bandes de villageois, de leurs femmes, de leurs filles, se succédèrent pendant plus d'une heure sans interruption, et si Marie-Louise, fatiguée de son voyage et peu enthousiaste de sa nature, ne témoigna qu'une satisfaction de commande, le jeune préfet, au contraire, fut touché au vif par les acclamations naïves des paysans alsaciens. Il se promit à lui-même que l'émotion bienfaisante qu'il venait d'éprouver, ne serait point passagère et qu'elle tournerait au profit de ses administrés.

En effet, à partir de là, il fit des tournées fréquentes dans le département. Routes départementales, chemins vicinaux, culture du tabac, viticulture, vaccination des enfants, tout avait reçu une impulsion extraordinaire, lorsque l'invasion de 1814 vint paralyser ses efforts. Il mourut le 9 octobre à Strasbourg, à la suite d'un accident de voiture, arrivé dans l'une de ses tournées.

partement confié à son administration. « Sa Majesté, ajoutait la circulaire, a indiqué elle-même les améliorations qui restent à réaliser dans ce beau pays ; sa haute sollicitude n'a point oublié le sort des ouvriers des campagnes et des villes. La population se distingue par son attachement à la religion et par un respect traditionnel au principe d'autorité qui s'est montré plus vivant que jamais sous l'influence du nom glorieux de *Napoléon*, etc., etc. »

A cette époque, on commençait à parler des projets de M. Haussmann de faire disparaître le fouillis de ruelles étroites, insalubres, qui se trouvaient dans tous les quartiers de Paris, pour les remplacer par des rues larges, de beaux boulevards, des squares, etc. Les lauriers que le préfet de la Seine allait cueillir par ses plans gigantesques, troublaient-ils le sommeil du maire de Strasbourg, ou fut-il influencé par quelque autre motif ? Quoi qu'il en soit, M. Coulaux présenta au conseil municipal, dans sa séance du 10 novembre 1853, la proposition d'un emprunt de 1,200,000 fr., applicable à des travaux publics, en même temps qu'un grand projet de percement de rues, soit pour rendre plus faciles les abords de la gare, soit pour éviter les encombrements qui se produiraient par le mouvement considérable auquel donnerait lieu l'ouverture des nouvelles lignes de chemin de fer.

Le conseil municipal, soucieux des intérêts de la ville, n'accepta que l'établissement de la rue de la Gare. Il ajourna les autres plans dont l'un projetait le percement d'une rue, en continuation de celle des Grandes-Arcades, aboutissant provisoirement au quai pour, plus tard, franchir le canal et conduire à un nouveau quartier, qui serait créé entre le faubourg de Pierres et la Gare. Le

conseil, au lieu de 1,200,000 fr., ne vota qu'un emprunt de 600,000 fr., attendu, dit le rapport, « que l'état des finances de la ville ne permettrait pas, sans de graves dangers, de décréter l'exécution immédiate de tous ces travaux, » et — pour éviter à la ville tout embarras financier, — le conseil n'autorise cet emprunt de 600,000 fr. qu'à la condition *qu'il serait remboursable en douze annuités dont la première ne deviendra exigible qu'en 1860!*

Nos honorables devanciers ne se doutaient certainement pas que vingt ans plus tard — le conseil municipal dissous et le maire révoqué — un administrateur, nommé à Berlin, concentrant en sa personne les attributions et du maire et du conseil, achèterait de l'Empire allemand, au nom de la ville, et sans que celle-ci soit consultée, 188 hectares de terrains, provenant des anciens glacis et fortifications, pour le prix d'environ vingt millions de francs, payables en quinze annuités, à partir du 1^{er} janvier 1879, chacune de un million de marcs, soit 1,250,000 fr., jusqu'en 1892, celle de 1893 devant comprendre le solde entier restant à payer.

Le *Courrier du Bas-Rhin*, dans son numéro du 11 décembre 1853, publia le remarquable rapport que M. Rau, professeur à la Faculté de droit, avait fait au nom de la Commission chargée par le conseil municipal de l'examen de la question de l'emprunt et des percements de rues. Mal en prit au pauvre journal. En vertu du décret sur la presse, du 17 février 1852, il reçut sous la date du 20 décembre un premier avertissement, pour avoir publié ce rapport sans autorisation. Deux avertissements entraînant de droit, suivant le Code bonapartiste, la suspension

d'un journal, le *Courrier* qui, depuis le coup d'État déjà, était d'une réserve extrême, observa à partir de là un mutisme absolu sur tout ce qui, de près ou de loin, pouvait ne pas plaire au Gouvernement.

Dans le courant de 1853, le général Waldner de Freundstein, qui avait commandé la 6^e division pendant le coup d'État, et qui s'était montré (1) bien moins féroce envers les républicains que le préfet West, nous quitta. Son remplaçant, le général de Rilliet, étant décédé peu après son arrivée à Strasbourg, le général Reibell lui succéda. Ce dernier commandait à Paris au 2 décembre 1851 et n'avait pas peu contribué au succès du coup d'État. Ce n'était pas précisément auprès des Strasbourgeois une recommandation pour le brave général, mais ayant, comme Alsacien de naissance, de nombreux amis à Strasbourg et étant au fond d'un abord facile, on accueillit sa nomination avec sympathie.

L'année 1853 fut aussi celle de la mort du général autrichien Haynau, le bourreau des patriotes hongrois et italiens, dont j'ai déjà parlé dans mon premier volume, page 373. Voici l'oraison funèbre qu'en fit la *Presse*, sous la signature de M. Nefftzer (2), notre compatriote, devenu

(1) Voir mon *Histoire de Strasbourg et de l'Alsace de 1830-1852*, page 388.

(2) Nefftzer, Auguste, naquit à Colmar le 3 février 1820. Vers 1840, il vint à Strasbourg étudier la théologie; mais, se sentant plus de vocation pour le journalisme, il entra, en 1844, dans la rédaction de la *Presse*, alors le journal de M. Émile de Girardin. En 1861, il quitta la *Presse* et fonda le *Temps* qui, sous sa direction, prit bientôt la place distinguée qu'il occupe encore aujourd'hui. En 1867, la mort lui enleva son fils unique, qu'il avait fait élever à Strasbourg et sur lequel il était en droit de fonder de grandes espérances. Le vide

le collaborateur de M. de Girardin, propriétaire dudit journal :

« Cette illustration sinistre, cette personnification de la répression sanglante, appartient maintenant à l'histoire et son nom est dévolu au tribunal inflexible de la postérité, qui juge les hommes publics et qui est impitoyable pour ceux qui n'ont pas connu la pitié. »

Était-ce parce qu'à cette époque la vie politique se trouvait éteinte en Europe, qu'il n'y avait plus de discussions publiques, que la presse était partout bâillonnée, ou était-ce simplement parce que la nature humaine s'attache volontiers au merveilleux ? Le fait est qu'en 1853 on importa d'Amérique, où cependant la vie politique était restée entière, ce prétendu phénomène surnaturel : la *Danse des Tables*. Ce n'était autre chose qu'une folie nouvelle ajoutée à toutes celles qui avaient déjà cours ; mais elle trouva de nombreux adhérents. Les journaux (1), faute de pouvoir parler politique, s'emparèrent du fait ; des expériences furent tentées dans les cercles, dans les

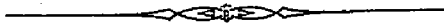
cruel qu'il en éprouva, la guerre de 1870, avec son cortège de misères, le bombardement de Strasbourg et, par-dessus tout, la perte de sa chère Alsace, tous ces malheurs réunis le déterminèrent à quitter son journal. Vers la fin de 1873, il vint demeurer à Bâle, d'où il pouvait tendre la main à ses compatriotes et où sa fille unique, qui dans l'intervalle s'était mariée avec un de nos concitoyens les plus honorables, pouvait aller le voir facilement.

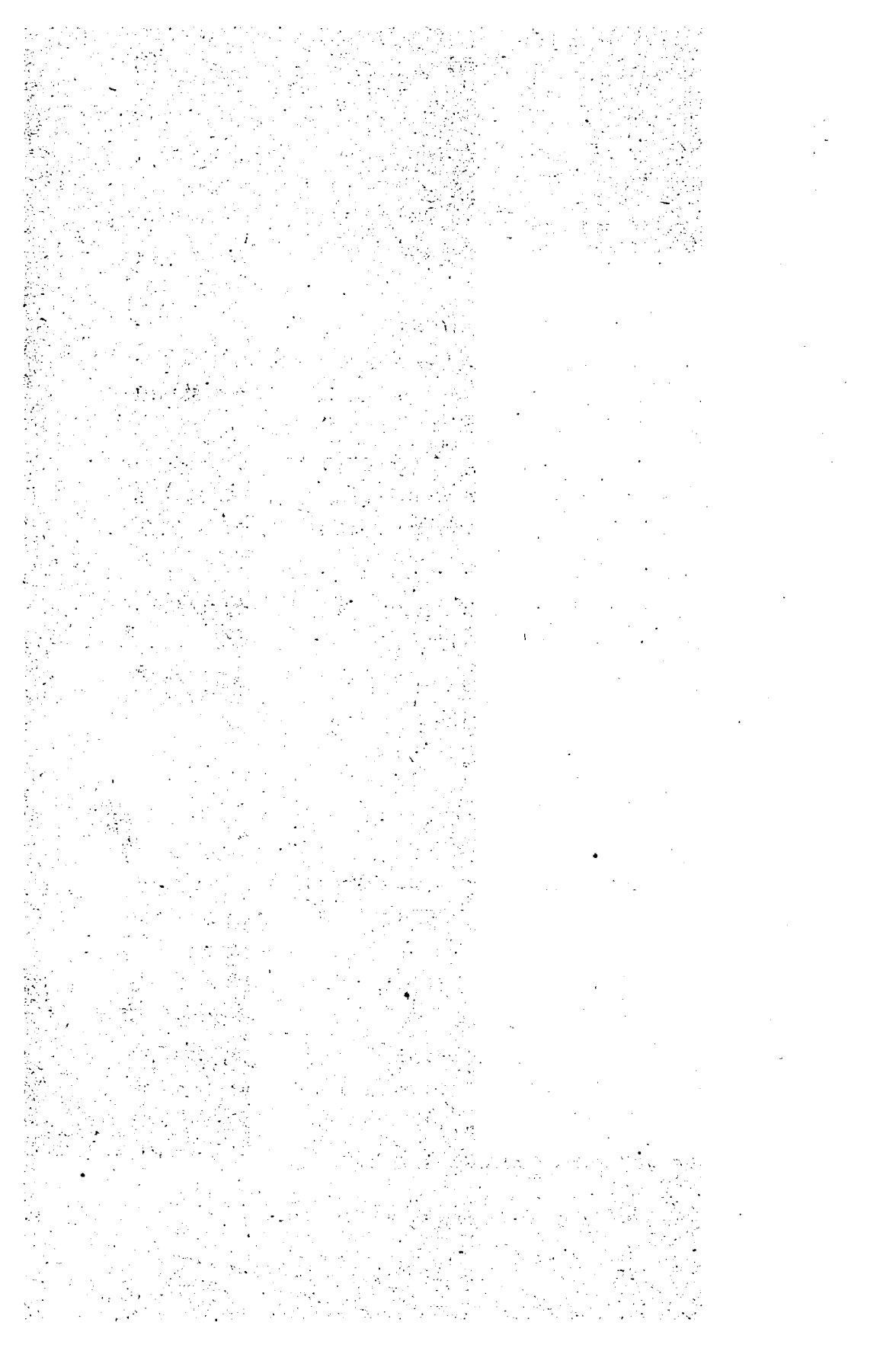
C'est à Bâle, où je m'étais fixé, pour conserver à mon fils cadet la nationalité française, que je fis la connaissance intime de M. Neffzer. A côté des qualités brillantes de son esprit, il avait, sous un dehors un peu froid, un cœur d'or ; trop sensible, hélas ! pour résister aux rudes coups de la destinée. La rupture d'un anévrisme l'enleva, à notre affection, le 20 août 1876.

(1) *Courrier du Bas-Rhin* du 21 avril 1853.

réunions de famille et déjà l'on croyait avoir trouvé une nouvelle démonstration des forces magnétiques. Au bout de quelques mois, la fièvre cessa pour faire place à des idées plus sérieuses ; la guerre de Crimée allait éclater.

La Turquie s'étant obstinée à ne pas faire droit aux demandes arrogantes du czar, celui-ci fit franchir le Pruth à ses troupes (juillet 1853). En décembre, une partie de la flotte ottomane se laissa surprendre et détruire à Sinope par l'amiral Nachimoff, qui sortit à l'improviste du port de Sébastopol, opposé à Sinope. La Turquie se trouva près de sa perte. Mais l'Angleterre et la France ne crurent pas pouvoir admettre que le czar fût maître à la fois de Saint-Pétersbourg et de Constantinople. Elles se préparèrent à la guerre, non par sympathie pour les Turcs, mais en vue de maintenir ce que l'on appelait alors l'équilibre européen.





SOMMAIRE

La guerre de Crimée ; loi portant le contingent de 80,000 à 140,000 hommes ; son influence en Alsace ; distribution d'étendards aux trois régiment d'artillerie en garnison à Strasbourg. — Le conseil municipal de Strasbourg est dissous et remplacé par une commission municipale. — Affaire des biens de Saint-Thomas. — Fausse nouvelle de la prise de Sébastopol. — Zèle des préfets pour la légende napoléonienne ; monument d'Abbatucci à Huningue ; salles d'asiles, etc.

Les bruits de guerre continuaient. En février, le *Moniteur* (alors feuille officielle) publia une lettre adressée, le 29 janvier, par Napoléon III, à son *bon ami* (1) le czar Nicolas. Elle tendait à expliquer la conduite de la France dans le conflit turco-russe ; elle faisait un dernier et solennel appel à la conciliation, et se terminait par des protestations d'amitié, d'amour de la paix, etc.

La réponse fut telle qu'on pouvait s'y attendre ; le 18 février, le *Moniteur* annonça que l'empereur Nicolas n'acceptait pas les termes proposés pour un accommodement. La demande russe n'était pas en effet une improvisation, une idée subite, imprévue de l'autocrate. En 1805 déjà, la Russie avait fait remettre, au Divan, une note dans laquelle elle demandait que tous les sujets de l'empire turc professant la religion grecque fussent placés sous la protection de la Russie. Le sultan Sélim avait repoussé ces propositions avec indignation. Cinquante ans plus tard,

(1) Taxile Delord, *Hist. du 2^e Empire*, vol. I, page 558.

Abdul-Medjid rejeta, avec non moins d'indignation, ces demandes, reproduites par le prince Menchikoff.

Dans la séance de la Chambre des communes, du 17 février, le ministère anglais déclara qu'un traité d'alliance entre la France, l'Angleterre et la Turquie allait être signé. En mars, la Chambre des députés française vota un emprunt de 250 millions, à réaliser par voie de souscription publique, et une loi du 18 avril porta le contingent militaire de 80,000 à 140,000 hommes.

Cette loi intéressait à un haut degré l'Alsace qui fournissait à l'armée un grand nombre d'engagés volontaires et surtout de remplaçants. La prime que l'on payait à ces derniers et qui variait entre 1,000 et 1,500 fr., dut être doublée, triplée même.

La diplomatie, de son côté, n'était pas restée oisive. La Russie aurait voulu entraîner la Prusse et l'Autriche dans une coalition contre la France, mais elle n'y réussit pas. On se rappela qu'après l'assistance que la Russie, en 1849, avait prêtée à l'Autriche contre la Hongrie, le prince de Schwartzemberg, cet homme d'État autrichien, doué de vues si justes, avait dit que *l'Autriche étonnerait un jour le monde par l'immensité de son ingratitude envers la Russie.*

Les Polonais également s'agitèrent. Ceux qui, martyrs de leur noble cause, erraient dans l'exil, offrirent au Sultan de former une légion spéciale pour combattre la Russie. Ils sentaient renaître en eux l'espoir de voir leur patrie se reconstituer; malheureusement, il devait être de nouveau déçu.

Le 27 mars, le Corps législatif à Paris fut officiellement informé que la guerre avec la Russie était déclarée. Le même jour, le ministère anglais lut aux Chambres un message de la reine, commençant par ces mots: « Bien

qu'aucun effort n'ait été épargné, de sa part, pour conserver la paix, son attente a été trompée, etc. »

Un événement de cette nature ne pouvait manquer d'avoir un grand retentissement à Strasbourg, ville de garnison et de frontière. Un registre d'enrôlement volontaire fut ouvert. Une compagnie du 15^e régiment d'artillerie (pontonniers) reçut l'ordre de se tenir sur le pied de guerre, pour faire partie de l'armée d'Orient. On réorganisa l'artillerie et une distribution de nouveaux étendards eut lieu. Il fallut, suivant l'habitude, la bénédiction du clergé : Le 10 mai, à 11 heures du matin, des détachements des 4^e, 6^e et 11^e régiments d'artillerie, se rendirent à la cathédrale. M. Achon, vicaire général du diocèse, revêtu de ses habits sacerdotaux, procéda dans le chœur à la cérémonie.

Les colonels Fiéreck, Borgella et Pradal prirent les étendards, les déployèrent sur une table couverte de velours, disposée à cet effet, devant le maître-autel. Après les prières du rituel, M. Achon aspergea et encensa les drapeaux ; les colonels les relevèrent, les rendirent aux porte-étendards pendant que le clergé entonnait le *Te Deum*. La cérémonie terminée, on se rendit au Broglie où les trois régiments avaient été rangés en bataille. Le général Reibell se plaça en face des porte-étendards et, chapeau bas, prononça d'une voix énergique une allocution militaire qui fut accueillie par le cri de : « Vive l'Empereur (1) ! »

La perspective d'une guerre n'empêcha ni les Bonapartistes ni les cléricaux de continuer leur marche enva-

(1) *Courrier du Bas-Rhin* du 11 mai 1854.

hissante. On a vu que vers la fin de 1853 notre conseil municipal s'était trouvé en désaccord avec le maire, M. Coulaux, au sujet de l'établissement de nouvelles rues et d'un emprunt de 1,200,000 fr., qui en aurait été la condition première. En émettant son vote, le conseil n'avait peut-être pas eu des vues assez larges, et probablement, après une nouvelle discussion il aurait accepté une autre partie des projets de M. Coulaux. Mais celui-ci entendait se défaire, à la façon napoléonienne, de toute résistance. Un décret impérial du 12 janvier 1854 prononce la dissolution du conseil municipal de Strasbourg, et à sa place, un arrêté du préfet West, du 27 janvier, institue une commission municipale, composée de MM. Coulaux, maire, président de la commission ; Delaporte, Lacombe, Frédéric Strohl, Traut, adjoints au maire ; Caillot, Eugène, propriétaire ; Coumes, ingénieur en chef ; Destrais, professeur de droit ; Ehrmann, Maurice, propriétaire ; Hascenlever, Louis, négociant ; Hecht, Eugène, négociant ; Hirsch, directeur du Comptoir d'escompte ; Jundt, Eugène, directeur d'assurances ; Laugel, Victor, entrepreneur ; Lippmann, propriétaire ; Marchal, professeur à la Faculté de médecine ; Mühl, Charles, négociant ; Oppermann, directeur de l'École de pharmacie, et Stoltz, professeur à la Faculté de médecine.

L'installation de la commission se fit le lendemain, 28 janvier, et sa première séance eut lieu le 1^{er} février. Le maire y donna lecture de lettres de MM. Hecht et Jundt, par lesquelles ils déclaraient ne pas accepter les fonctions de membres de la commission. M. Coulaux se trouva dès lors maître de la situation. C'est avec son concours et celui du préfet West qu'une coterie fanatique commença, contre les fondations de Saint-Thomas, l'attaque violente que probablement elle avait méditée depuis

que Napoléon III, pour s'assurer le concours du clergé, lui faisait toutes les concessions possibles.

Avant cette époque, les protestants d'Alsace n'avaient que peu de sympathie pour l'œuvre Saint-Thomas. Administrée par une dizaine de professeurs, elle confiait les détails de la gestion à quelques employés laïques, mais tout se traitait, pour ainsi dire, à huis clos. Il y avait bien un contrôle : les budgets des fondations passaient sous les yeux du Directoire et de la Préfecture, mais la masse des laïques était systématiquement tenue dans l'ignorance de ce qui se passait à Saint-Thomas.

Nos pères nous disaient que les biens des fondations avaient échappé à la tourmente révolutionnaire parce qu'on avait déclaré à la Convention que les revenus en servaient à l'enseignement supérieur et au traitement des professeurs du Gymnase protestant. Mais, pendant que MM. les chanoines jouissaient de belles prébendes, les professeurs du Gymnase(1) étaient si faiblement rétribués que presque tous se voyaient obligés de chercher, à côté de leur professorat, un emploi quelconque.

Le professeur de zoologie, M. Stoltz, était en même temps pasteur dans le village de Fürdenheim ; le professeur d'arithmétique, M. Aufschlager, était chef de division à la mairie ; le professeur d'histoire, M. Engelhardt, donnait des leçons dans les pensionnats ; MM. Schweighaeuser et Boegner, professeurs de la sixième et de la septième, avaient commencé des salles de répétition, etc., etc. Nos maîtres étaient assurément très instruits, aimés, respectés, mais aucun d'eux n'avait fait ses études à Paris ; aucun d'eux, par un séjour prolongé dans l'intérieur, ne s'était défait de cet accent alsacien, si souvent

(1) Il est question ici de la période de 1820 à 1830 à peu près ; à partir de là, il y a eu progrès pour le choix des professeurs.